



3^e BOURSE PHOTO RICHELIEU (Indre-et-Loire)

6 Août 2017

REGLEMENT

Article 1 - L'association Club Photo Richelais organise une foire au matériel photo me dimanche 6 août 2017 de 9 heures à 18 heures dans le cadre prestigieux des Halles XVII^e de Richelieu (37120). L'installation des exposants se fera le matin même à partir de 7heures 30 jusqu'à 9heures.

Article 2 – Les emplacements seront attribués par les organisateurs, à raison de la gratuité par table de 2m environ. Les exposants devront préciser le nombre de tables souhaitées et seront placés dans l'ordre de réception de leur inscription.

Article 3- La clôture des inscriptions est fixée au 30 juillet 2017.

Article 4- La foire au matériel photo est ouverte aux particuliers ne vendant que des objets personnels usagés, associations ne vendant que des objets personnels donnés par des particuliers, professionnels du commerce ou de la fabrication régulièrement déclarés. Ils s'engagent à n'exposer que des produits d'occasion ou de collection à l'exclusion de tout matériel neuf.

Article 5- Chaque exposant est responsable des objets présentés et fera son affaire personnelle des assurances à souscrire.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets présentés par les exposants.

Article 6- Les exposants particuliers ne sont autorisés à participer aux ventes au déballage que deux fois par an au plus. Une déclaration sur l'honneur leur sera demandée.

Article 7- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui à leur avis troublerait le bon ordre ou la moralité de cette manifestation ou qui ne respecterait pas le règlement en vigueur.

Article 8 – Les places de parkings sont gratuites. Une restauration froide sera proposée aux exposants.

Contact et réservation : 06 50 35 28 25

ou mail : jllagronome@gmail.com ou clubphotorichelais@gmail.com

Site WEB : <http://clubphotovideorichelais.com/>